

cord ne modifiera pas sensiblement le déséquilibre commercial entre les deux pays en ce qui concerne les pièces d'automobiles. Si le ministre possède des renseignements supplémentaires qu'il n'a pas fait connaître à la Chambre ou s'il est au courant d'autres engagements fermes de la part des trois grands fabricants—et il serait à espérer qu'ils soient consignés par écrit—alors il est grand temps qu'il nous communique ces renseignements, afin que nous soyons assurés qu'il ne s'agit pas d'une aubaine de 50 millions aux trois grands constructeurs d'automobiles.

Dans le cadre de ce grand accord, il devrait y avoir d'autres ententes entre les trois grands et les petits fabricants canadiens de pièces d'automobiles. Le député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas) a signalé qu'il faudra certainement apporter certaines retouches en tenant compte des fournisseurs canadiens de pièces. Je suis assuré que le ministre ne niera pas que la rationalisation du commerce manufacturier des pièces automobiles provoquera un certain démembrement. Le ministre est certainement au courant d'un accord entre les grands trois manufacturiers et leurs fournisseurs, aux termes duquel les trois grands ne se contenteront pas d'accepter ces 50 millions de dollars et laisser les petits fournisseurs se débrouiller et assumer la totalité du coût de la transformation de leurs usines afin de pourvoir aux nouvelles exigences.

Naturellement, nous pouvons également présumer que le ministre a étudié la situation des employés de ces usines, ou en a été avisé. Nous savons déjà depuis quelque temps que les manufacturiers de pièces de transmissions et d'autres pièces, craignent de perdre leur commerce d'approvisionnement de ces pièces au Canada, car ces dernières proviendront d'usines similaires aux États-Unis, à la suite de la perte de cette protection tarifaire.

J'espère que le ministre peut répondre à toutes ces questions, qu'il est disposé à nous mettre dans le secret et à nous faire connaître ces ententes. Si l'on n'a pas pris d'engagements fermes avec les trois grands, prévoyant qu'ils emploieront ces 50 millions d'une façon sérieuse dans l'intérêt de toute l'industrie automobile canadienne, y compris les petits fournisseurs, il s'agit alors selon moi d'une concession injustifiable.

Je n'ai pas à entrer dans beaucoup de détails ou à répéter ce que vient de dire le député de Burnaby-Coquitlam, car le ministre, j'espère, s'est déjà assuré que les trois grands ont l'intention de tenir compte de tous les

cas dont il a été question. Si les trois grands n'ont pas conclu d'ententes avec le gouvernement ou ne lui ont pas fourni d'assurances, c'est que le gouvernement a mené cette affaire comme bien d'autres. A maintes reprises, le gouvernement, une fois son siège fait, consent à discuter. Il a d'abord conclu un accord, puis il a essayé d'en arrêter les détails. Le montant de 50 millions de dollars et la perturbation d'un grand nombre d'usines et d'ouvriers canadiens sont des choses beaucoup trop importantes pour qu'on les traite ainsi.

C'est peut-être un autre exemple de calcul ou de mauvais calcul comme celui dont le premier ministre (M. Pearson) a parlé à Montréal, samedi dernier. Le gouvernement tente-t-il l'opposition, dans l'espoir de se faire mettre en minorité, ou quelque chose comme cela? Les membres de notre parti estiment que le premier ministre a pris un engagement formel lorsqu'il a accepté de diriger le gouvernement du pays, en 1963, en déclarant qu'il entendait continuer comme s'il disposait de la majorité, pour la durée normale du Parlement, soit quatre ans. Nous espérons que le gouvernement, au moyen de son programme sur les automobiles, n'essaie pas d'amener l'opposition à le mettre en minorité.

Je ne m'étendrai pas beaucoup là-dessus, car je crois que le sujet a déjà été développé suffisamment et que le ministre de l'Industrie est conscient des questions auxquelles nous aimerions obtenir une réponse. J'espère qu'il est disposé à donner ces réponses maintenant, de sorte qu'il n'y aura pas d'autre malentendu au sujet de l'accord, tout d'abord entre les gouvernements canadien et américain, et ensuite entre le gouvernement canadien et les trois grands fabricants d'automobiles qui toucheront 50 millions de dollars par an.

• (5.40 p.m.)

(Texte)

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur le président, je serai bref. Cependant, j'aurais quelques remarques à faire sur l'amendement qui vient d'être proposé. Mais, avant de critiquer l'amendement, j'aimerais dire à la Chambre combien grande fut notre surprise devant cette étrange façon de procéder. Au fait, on nous demande d'adopter la motion que la Chambre se forme en comité des subsides sans la débattre. Et, ce qui est encore plus étonnant, c'est ce lien qui se resserre de plus en plus entre les deux vieux partis.

C'est encore là une preuve, après celles que nous avons constatées ces jours derniers,